

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en visioconférence, le **mercredi 16 décembre 2020** à compter de **15 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Donat Serres.

À laquelle sont présents par visioconférence :

Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Ian Rajotte, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Gauthier, conseillère
Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents par visioconférence :

Monsieur Frédéric Thifault, directeur général par intérim
Madame Nathalie Leclaire, directrice générale adjointe - opérations, événements et grands projets
Maître Karine Patton, greffière

Est absente :

Madame Paule Fontaine, conseillère

Tel que décrété par l'arrêté ministériel 2020-074, la séance a été enregistrée intégralement et elle sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du règlement numéro 1465-M décrétant les taxes et compensations pour l'année 2021.
3. Approbation d'une liste de comptes et salaires.
4. Embauche d'un coordonnateur aux loisirs - installations au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
5. Varia
6. Période d'intervention des membres du conseil.
7. Période de questions.
8. Levée de la séance.

2020-12-400

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott

APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino

et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-12-401

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1465-M DÉCRÉTANT LES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2021

ATTENDU la présentation et le dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020;

ATTENDU l'avis de motion 2020-24 donné lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020;

ATTENDU que le règlement numéro 1465-M a pour objet de fixer les taux de taxes foncières générales selon les catégories d'immeubles ainsi que de fixer le tarif de différents biens, services et activités, le tout en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement faisant l'objet des présentes et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que l'objet du présent règlement a été lu à voix haute;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier

APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1465-M

DÉCRÉTANT LES TAXES ET
COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2021

ADOPTÉE

2020-12-402

APPROBATION D'UNE LISTE DE COMPTES ET SALAIRES

ATTENDU le document produit par les Services administratifs et financiers en date du 11 décembre 2020 et déposé lors de la présente séance pour être conservé aux archives de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses au montant de 978 819,29 \$ pour les activités financières, de 2 074 548,39 \$ pour les activités d'investissement et de 896 033,39 \$ pour les salaires.

D'AUTORISER le trésorier à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

ADOPTÉE

2020-12-403

**EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR AUX LOISIRS - INSTALLATIONS
AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER madame Cynthia Desrochers, à titre de coordonnatrice aux loisirs - installations au Service des loisirs de la vie communautaire, selon les conditions suivantes:

Supérieur immédiat: Directeur du Service des loisirs

Date prévue d'entrée en fonction: le 11 janvier 2021 et elle sera soumise à une période d'essai de six mois à compter de cette date

Conditions de travail: Selon l'Accord sur les conditions de travail des employés cadres

Le certificat de disponibilité de crédits du trésorier a été émis.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette séance est tenue sans la présence du public afin d'éviter le déplacement ou le rassemblement de personnes dans le contexte de la pandémie du coronavirus. Toutefois, les citoyens ont été invités à adresser au conseil leurs questions par écrit.

Aucune question n'a été reçue

2020-12-404

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 06

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino

APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire

Me Karine Patton, greffière